

Ici et ailleurs

Nominations

A. Van Hecke est prolongée comme juge de la jeunesse à Termonde pour un terme de cinq ans.

Alexandre Liefoghe est nommé membre du Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse en remplacement de Mme Barbara Leduc, démissionnaire (AGCF, 15/09/11)

Délit...

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné à un mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans quelques jeunes étudiants, membres du Comité d'action et de soutien aux sans-papiers (CAS), mouvement spontané né à l'ULB lors de l'occupation des bâtiments par des sans-papiers.

Le tribunal a statué, entre autres, sur la perturbation, par les membres du collectif, du lancement de la campagne des libéraux européens en avril 2009. Par cette action, ils enjoignaient la ministre de la politique de migration et d'asile de respecter ses engagements en matière de régularisation, engagements pourtant pris un an plus tôt lors de la conclusion de l'accord gouvernemental.

...de solidarité...

Le Procureur du Roi lui-même avait pourtant requis leur acquittement pur et simple, ce qui est aussi rare qu'exceptionnel. Il faut dire qu'au fil des mois, tous les chefs d'inculpation avaient été abandonnés. Il ne restait qu'une cartouche dans le barillet du tribunal, souvent la même lorsque tous les motifs d'accusation ont fait long feu : la «rébellion», notion pour le moins vague et sujette à interprétation. La juge a décidé de la tirer contre tout bon sens.

...et droit de manifester

Pour la Ligue des droits de l'Homme, le simple fait de judiciaire cette manifestation de solidarité, certes perturbatrice, mais pacifique, posait déjà question quant à la restriction du champ d'expression de la solidarité. Le zèle avec lequel la police - partie civile au procès !- avait effectué, lors d'une précédente audience, des mesures de contrôle (entre autres le relevé de l'identité du public souhaitant assister à l'audience) avait déjà été dénoncé comme une tentative d'intimidation du public. Le bâtonnier avait dû intervenir pour que le caractère public de l'audience puisse être assuré et pour que les listes constituées en toute illégalité soient détruites.

Pour la Ligue des droits de l'Homme, tant le verdict disproportionné que l'acharnement judiciaire qui l'a permis, constituent un pas supplémentaire dans la tendance lourde à criminaliser et à museler la contestation sociale en la menaçant insidieusement de poursuites et condamnations judiciaires.

L'Ombudsman...

Le Parlement flamand vient de confirmer sa confiance dans le Kinderrechtencommissariaat (l'équivalent du Délégué général aux droits de l'enfant en Flandre). Ces derniers mois, l'existence même de cette institution était vivement remise en cause par de nombreux parlementaires flamands qui considéraient qu'elle sortait de son rôle. Il y avait, à tout le moins, une volonté de mettre cette institution sous tutelle (tendance très présente en Flandre ces dernières années, notamment dans l'ensemble du monde des droits de l'enfant) et de lui couper ainsi les ailes.

...sauvé (au moins provisoirement)

Aujourd'hui, même si leur budget a été raboté, l'institution subsiste et va continuer à remplir ses missions «*en toute indépendance*» ! Il n'en reste pas moins que cette indépendance a été sérieusement écornée par le pouvoir politique qui n'aime décidément pas qu'on puisse les critiquer «*en toute indépendance*». Ceci démontre la fragilité de cette institution qui est d'autant plus vulnérable qu'elle a démontré, à maintes reprises, son importance et que sans elle, les dérives seraient encore plus grandes.

Les statistiques...

La zone de police de Westkust (à la côté belge) a largement communiqué sur son bilan de sa politique de «*Very irritating Police*» de l'été dernier (vous savez, cette action qui visait une plus grande fermeté à destination des *jeunes à problèmes*). Et là, pas de surprise : le résultat est considéré comme inespéré; tous les chiffres sont au vert : moins de vandalisme, de vols (de divers véhicules, de vélos, dans les voitures), de bagarres. Aucun car et home-jacking. À croire que l'action de la police ne devient efficace que quand elle se veut très irritante. Lors d'un reportage télévisé, l'exemple des faits qui étaient ainsi combattus concernait une jeune fille qui roulait à vélo sur le trottoir avec quelqu'un sur son porte bagage. Indéniablement un délit qui nécessite qu'on lui donne la première priorité !

...bel outil de communication

Démonstration est donc faite que ce sont les jeunes (de quel à quel âge ?) qui commettent le plus de délits et qu'il suffit de les harceler pour qu'ils arrêtent. En fait, il

s'agit surtout d'une démonstration qu'on peut manipuler les statistiques comme on veut et qu'elles servent avant tout à prouver ce qu'on voudrait qu'elles prouvent. Le jour où la police réclame plus de moyens, elle présentera les chiffres pour dire que la délinquance augmente et qu'il faut absolument augmenter les effectifs dans la même proportion.

Rétrospective actuelle...

La Fondation Henri Cartier-Bresson, www.henricartierbresson.org, 2 impasse Lebouis, 75014 Paris expose (jusqu'au 18 décembre) les photos de Lewis Hine qui est considéré comme le «*père fondateur de la photographie sociale*». Il a fixé, au début du XX^e siècle, l'image du «*working class hero*» occidental, des migrations européennes, de la misère universelle analysant ainsi les conséquences désastreuses de l'industrialisation sur les populations ouvrières.

...du père de la photographie...

La défense des enfants aura sans doute été parmi ses plus grandes causes. C'est à Lewis Hine qu'on doit sans doute les plus belles images des enfants travaillant dans les champs, les filatures, les mines, ramassant le coton, vendant les journaux, etc.; dénonciation sans concession des conditions de travail des enfants (la diffusion de ces images n'aura d'ailleurs pas été pour rien dans l'abolition, tardive, du travail des enfants aux Etat-Unis).

...sociale

Cette approche est toujours d'actualité puisqu'aujourd'hui, les conséquences désastreuses du capitalisme débridé se font sentir quotidiennement sur les populations les plus fragilisées. De la

même manière, la prévalence des pires formes de travail des enfants dans plusieurs régions du monde démontre que ces problèmes sont toujours bien présents. Et ceci aussi, vaudrait un reportage photo qui ne nous éloignerait pas tellement des conditions de vie des ouvriers de la fin du XIX^e siècle en Europe.

Les enfants ne sont pas...

Le soldat franco-israélien Gilad Shalit a été libéré en échange de plus d'un millier de prisonniers palestiniens dont certains considérés comme de véritables terroristes (ce qui est loin d'être le cas de tous les prisonniers palestiniens en Israël, quoiqu'en dise la propagande de cet État ; des personnes sont détenues pendant des mois ou des années sans qu'aucune charge n'ait été retenue contre elles).

...une monnaie d'échange

L'organisation «*Défense des enfants*» regrette quant à elle qu'aucun mineur n'ait été inclus dans l'accord d'échange alors qu'ils seraient 164 à être enfermés dans les geôles israéliennes, principalement pour avoir jeté des pierres. Manifestement, un enfant n'a pas beaucoup de valeur dans ce type de marchandage.

Le JRS recherche un volontaire...

Le *Jesuit Refugee Service Belgium* a pour mission d'accompagner, servir et plaider la cause des réfugiés et des personnes qui ont été forcées de quitter leur terre d'origine. En Belgique, le JRS a comme priorité le soutien aux étrangers détenus dans les centres fermés : en collaboration avec d'autres ONG, ses membres offrent à ces personnes un accompagnement (humain, social, juridique ...) par des visites régulières dans les centres de détention, et cherchent à ce que leurs droits soient mieux respectés. Il donne une attention spéciale aux plus vulnérables parmi les réfugiés, dont les mineurs non accompagnés.

Les bésicles de JiJi

Colloque de coluquintes

Lu à la faculté de droit de l'ULB, dans un avis affiché par trois étudiantes qui en cherchent une quatrième pour partager leur kot : «*La collocation prendra cours le 1^{er} octobre*». Devenir *collocataire*, ça donne une colique de folle.

Libéral avec l'arithmétique

Selon Hervé Jamar, député wallon MR, «*Au rythme annoncé [par le gouvernement régional] de 24.300 logements rénovés par an, cela fera 165 années avant de venir à bout du million d'habitations qui [...] doivent être remises à niveau*» (*Le Soir*, 28 septembre). Un calcul à la mesure de la Fédération Wallonie-**Hollande**, dirait le ministre-président Rudy Demotte. Pour les autres génies des chiffres : **41**, pas 165.

Elio, la revanche ?

Un Premier ministre francophone, 37 ans après : on voit les rouages tourner dans le subconscient de Pierre Bouillon pour produire un grandiose pataquès. Évoquant (*Le Soir*, 8-9 octobre) les précédentes réformes majeures de l'État belge, il cite «*le Pacte d'Edmond de 1978*». Hélas, le «grand chef blanc» Leburton, entré au «16» en 1973 et sorti en 1974, n'était pas au Palais d'**Egmont** quatre ans plus tard...

Trompez-vous plus tard

Le Soir du 13 octobre titre : «*L'erreur médicale trop vite prescrite*». Quelle sagesse : si tant de rebouteurs pouvaient prendre le temps de l'examen avant d'ordonner un traitement inapproprié...

Que non : le journaliste a bêtement perdu de vue les ambiguïtés de la langue française. Son papier commentait une proposition de loi Ecolo-Groen !, déposée à la Chambre (*Doc. parl.*, 2010-11, n° 1769) et intitulée précisément (mais sans excès d'élégance) : «*modifiant la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient concernant le début du délai de prescription pour les actions en justice des patients*».

Conduite dangereuse

Au sujet du projet de réaménagement de la chaussée de Waterloo sur le territoire de Rhode-St.-Genèse, la bourgmestre Myriam Delacroix (CDH) déclare, selon *Le Soir* (19 octobre) : «*L'argument du bureau d'études de la Région flamande ne tient donc pas la route*». Bien sûr, elle ne pouvait pas accuser ce bureau de «*dérailler*»...

Serinette

Entendu au *Journal parlé* de la R.T.B.F. (31 octobre, 23 h.) : «*... pour que les négociations relatives à l'avenir de la phase à chaud se déroulent dans un climat serein*». Au lieu de **mougréer** sans cesse ?

Le faible salaire de la peur

L'hyperkinétique ministre de la Défense nationale publie *in extremis* (au *Moniteur* du 31 octobre) un arrêté royal du 13 octobre 2011 qui semble exprimer tout le bien qu'il pense de certains à l'Institut géographique national. Le texte octroie une allocation aux membres du personnel «*astreints à accomplir des travaux pénibles, insalubres ou dangereux, ou qui sont chargés d'exécuter des travaux au cours desquels, en dépit des mesures de sécurité prises, ils peuvent éprouver des sentiments d'insécurité, d'appréhension et d'inquiétude*». Soit, par heure, 0,30, 0,35 ou 0,50 euro (x 1,5460 à l'indice actuel, quand même). Exemple : nettoyer les toilettes : 0,50 ; réparer une installation électrique qui doit rester sous tension : 0,30. Vous en foutrai, moi, bande de lopettes.

...pour des visites en centre fermé pour étrangers

Le (la) bénévole devra assurer une visite par semaine aux personnes détenues dans le centre

fermé pour étrangers de Vottem, assurer un suivi juridique et social et participer aux rencontres avec les autres visiteurs en centres fermés. Qu'on se le dise !

Plus d'infos : Jesuit Refugee Service-Belgium, rue Liéart 31, boîte 9, B-1150 Bruxelles, Belgium; tel 32 2 738 08 18; fax 32 2 738 08 16; belgium@jrs.net ou encore www.jrsbelgium.org.